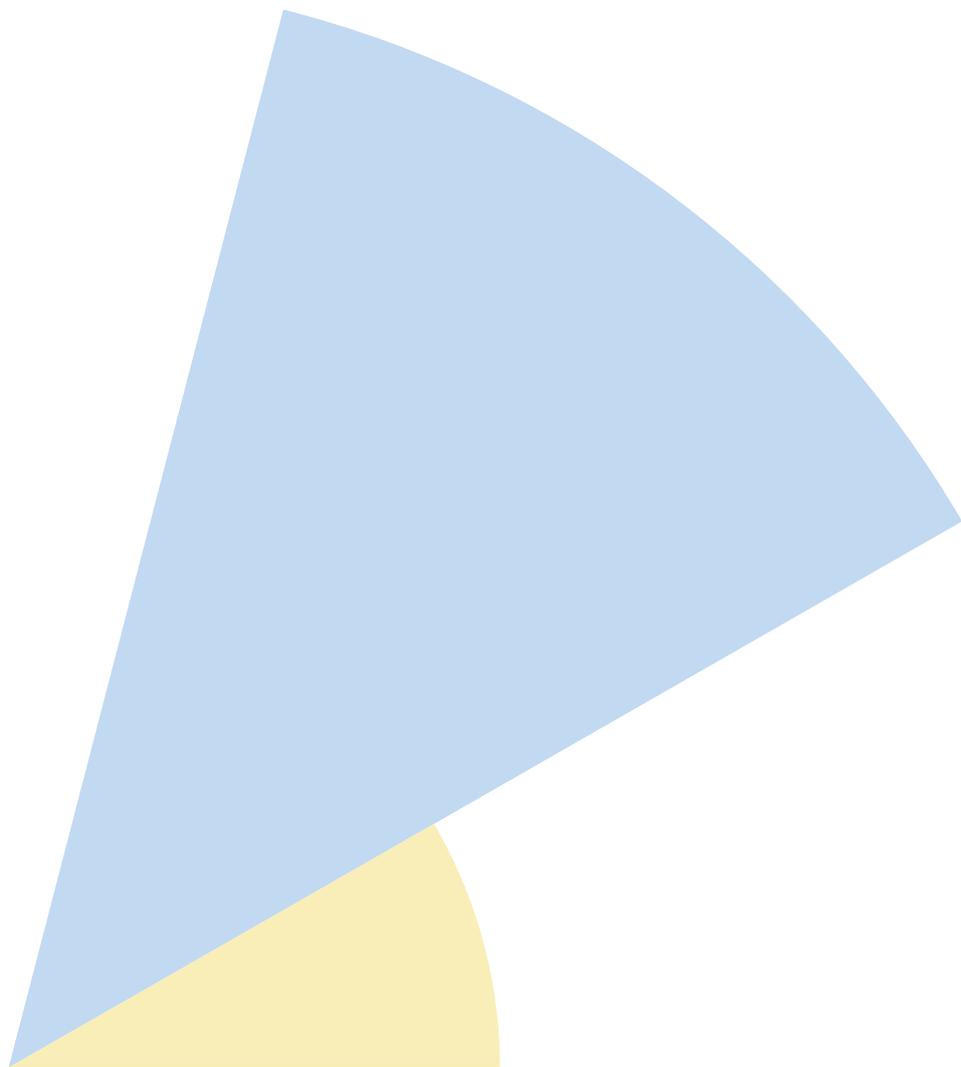


Profils socio-démographiques des ménages sous le seuil de pauvreté monétaire



Profils socio-démographiques des ménages sous le seuil de pauvreté monétaire

La diversité de situations des ménages vivant sous le seuil de pauvreté monétaire peut être illustrée à travers six profils distincts et répartis de façon assez différenciée sur le territoire national. Ces profils font référence à l'insertion sur le marché du travail, à l'âge ou encore au statut d'occupation du logement. En Martinique, les retraités sont majoritaires parmi cette population pauvre. Ils représentent près de quatre ménages pauvres sur dix et regroupent majoritairement des personnes seules. Un deuxième profil décrit des ménages insérés sur le marché du travail, mais présentant des charges familiales telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Les autres profils décrivent des ménages non insérés sur le marché du travail mais se distinguant par des situations spécifiques : les jeunes de moins de 30 ans, les propriétaires de leur logement, les locataires du parc privé et ceux du parc social. Pour ces ménages, les prestations sociales, notamment les minimas sociaux, constituent une part importante, sinon essentielle de leurs revenus disponibles.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité, de retraite, des charges familiales etc.

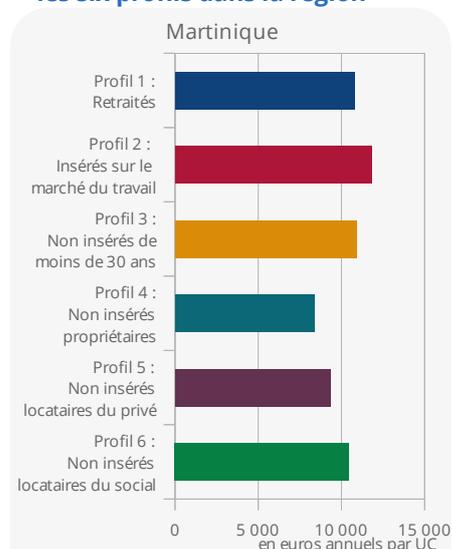
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté identifie six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, certains voient leur niveau de vie reposer essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier facteur de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Martinique, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 38,8 % des ménages pauvres, soit 31,3 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Un second profil se dégage, que l'on qualifiera d'« insérés sur le marché du travail » (profil 2). Il correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi SMIC par adulte. Cette catégorie représente 9,7 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (13,4 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil rassemble des ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Il représente 3,9 % des ménages pauvres, particulièrement concernés par des thématiques de formation et d'entrée sur le marché du travail.

Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 12,2 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 23,0 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 12,4 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 58,4 % des enfants pauvres de la région.

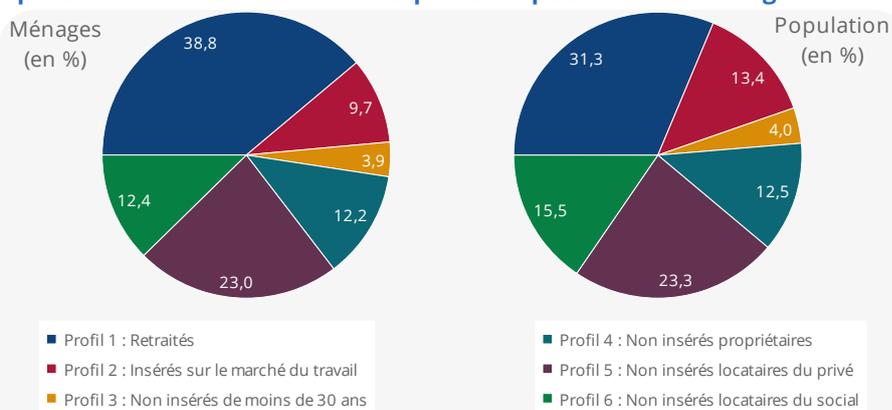
Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (11 810 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. À l'inverse, le niveau de vie médian est le plus bas (8 350 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ 1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région



Champ : Martinique, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

▶ 1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région



Champ : Martinique, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

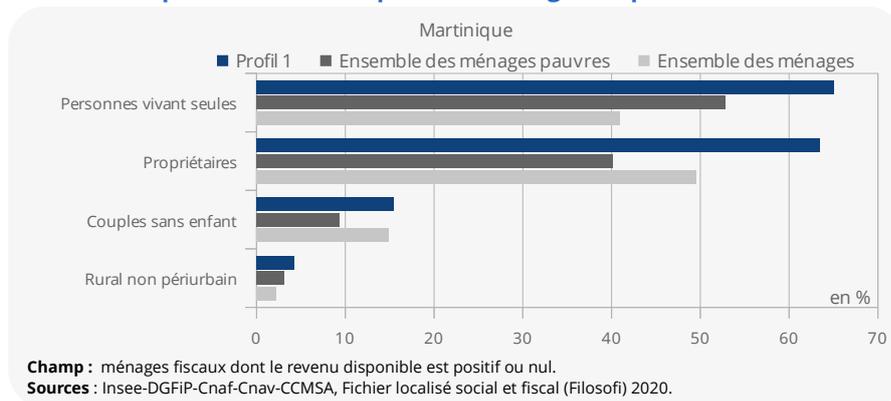
Les revenus disponibles des ménages pauvres retraités (profil 1) reposent principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 66,6 % dans la région. Ils dépendent peu des prestations sociales (autres que les retraites) comparé aux autres ménages pauvres.

En Martinique comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules (65,0 % contre 52,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et des couples sans enfant (15,4 % contre 9,4 %) ▶ **figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 38,8 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 31,3 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement est plus fréquente dans ce profil (63,5 %) que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région (40,1%).

Ce profil, majoritaire en Martinique, est également plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse) ▶ **figure 2b**.

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



La présence des ménages de ce profil varie d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à l'autre.

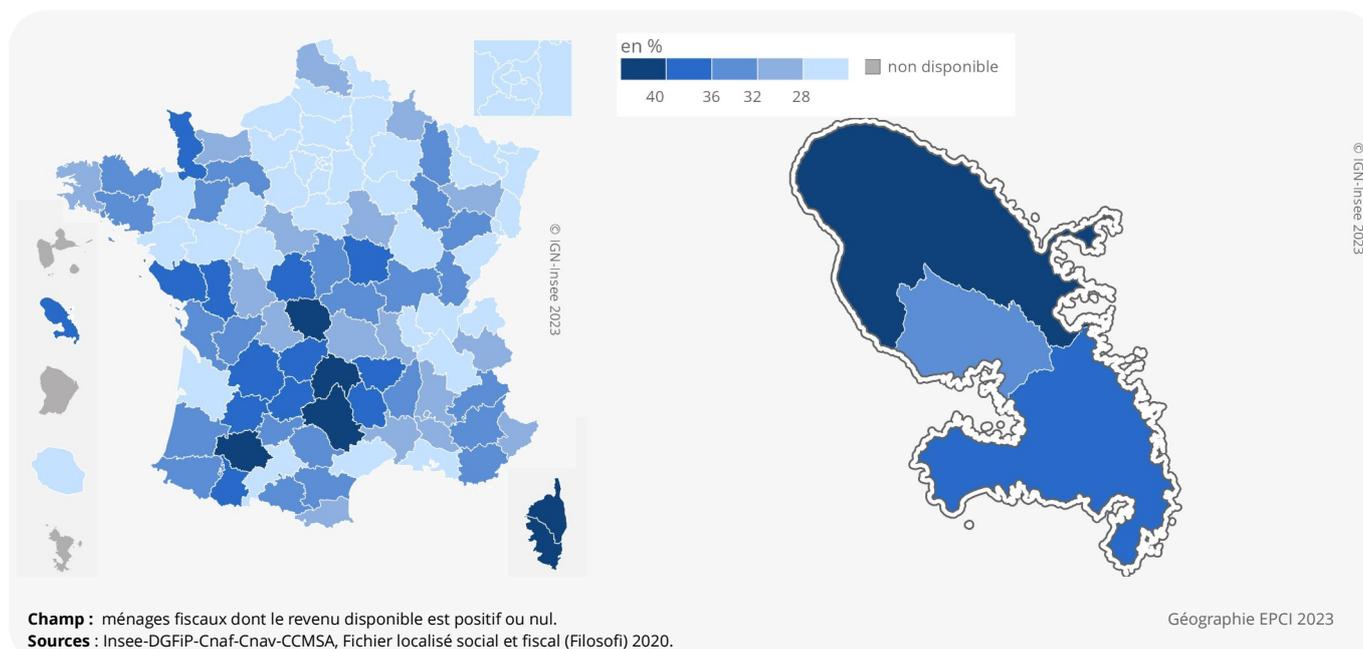
Il est plus présent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (Cap Nord : 43,6 %) que dans la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud (Espace Sud : 38,5 %) ou celle de la Communauté d'Agglomération du centre de la Martinique (Cacem : 35,2%).

Les communes qui composent Cap Nord présentent en effet, les taux de pauvreté les plus élevés de l'île : 30,5 % des ménages y sont pauvres (contre 26,3 % dans le sud et 24,4 % dans le centre) et en particulier 33 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus. En outre, la part des personnes de 60 ans et plus y est également plus importante (31,5 %, contre respectivement 29,0 % et 27,6 %) indépendamment du critère de pauvreté.

La part des ménages pauvres propriétaires de leur logement est moins importante au sein de la Cacem (53,9 % contre 68,0 % dans le nord et 68,8 % dans le sud). A l'inverse, 19,4 % des ménage de ce profil sont locataires du parc social contre 6,2 % à Cap Nord et 8,2 % dans l'Espace Sud.

Le niveau de vie médian de ce profil de ménages pauvres s'élève à 10 800 euros. Il varie peu selon les EPCI martiniquais. Les prestations sociales contribuent en moyenne à hauteur de 28,5 % du revenu disponible. La part de l'aide au logement est faible (2,4%).

▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI

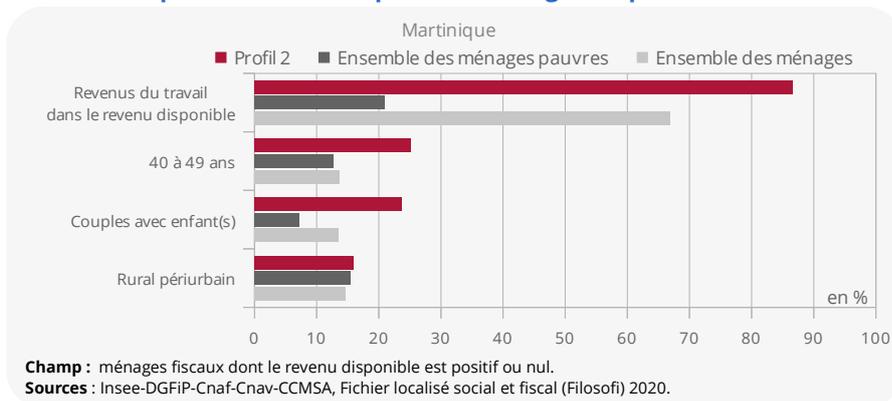


Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 regroupe des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salarié) dans le revenu disponible (86,7 %) est 4,1 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (20,9 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) (23,7 % contre 7,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres), avec notamment de nombreuses familles de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales sont elles aussi très répandues au sein de ce groupe (41,3 % contre 23,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres). C'est le profil qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (18,6 %), après celui des non insérés dans l'emploi locataires.

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



Par ailleurs, ces ménages sont aussi plus fréquemment locataires de leur logement (66,9 %) que l'ensemble des ménages pauvres (59,9 %). La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

Ce profil est plutôt sous-représenté en Martinique : un ménage pauvre sur dix en fait partie, contre presque un sur cinq en France métropolitaine. Il est en revanche sur-représenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

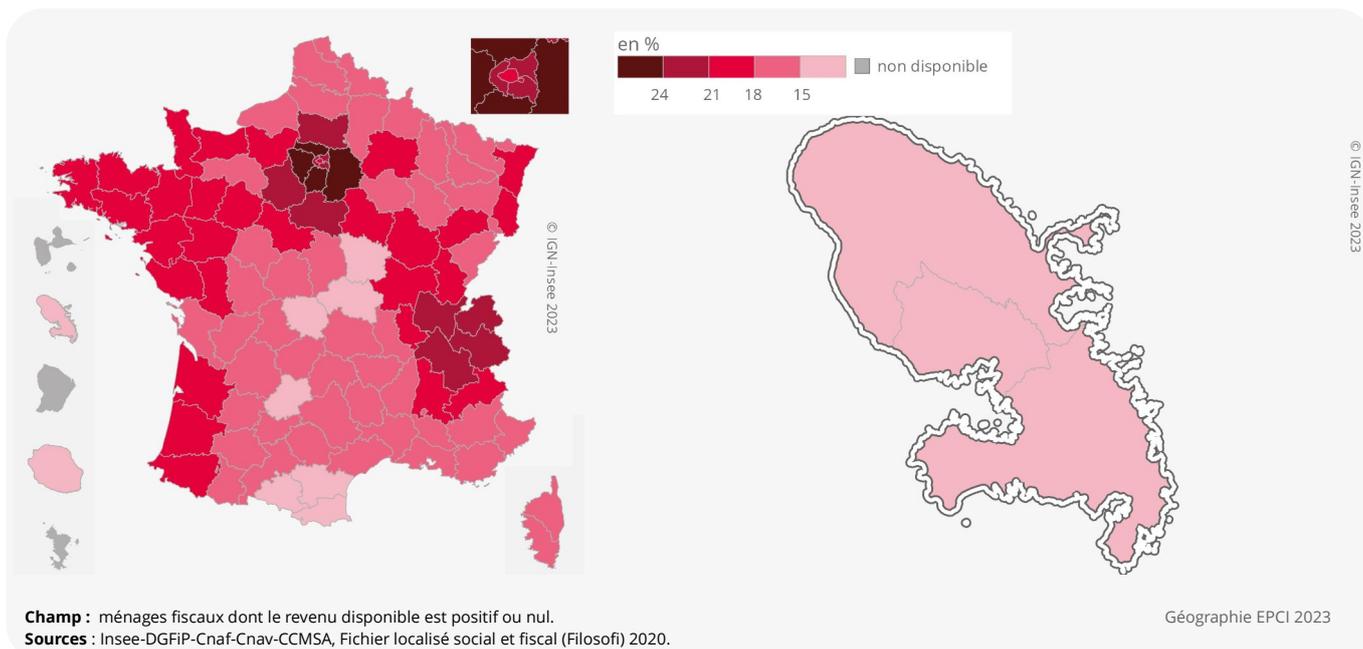
La place que représente ces ménages insérés dans l'emploi parmi l'ensemble des ménages pauvres est homogène sur le territoire : 10,3 % dans la Cacem, 9,8 % dans l'Espace Sud et 8,8 % à Cap Nord.

Cependant, avant l'âge de 40 ans, ce profil est plus présent au sein de la Cacem, où les jeunes sont un peu plus nombreux et où l'accès à l'emploi est facilité par une activité économique plus dynamique.

La part des propriétaires de leur logement parmi ces ménages est plus importante dans le nord et dans le sud (respectivement 37,9 % et 41,8 %) que dans le centre (22,8 %).

Le niveau de vie médian de ce profil de ménages pauvres varie peu selon les EPCI martiniquais. Il s'élève à 11 800 euros par an.

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



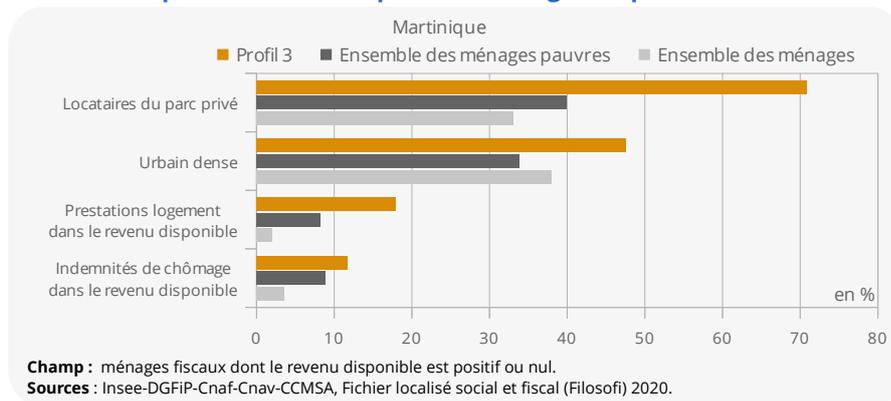
Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

Ce profil regroupe les ménages jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail et sont une des cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

En Martinique, ce profil est essentiellement composé de familles monoparentales (46,8 %), près de deux fois plus représentées que dans l'ensemble des ménages pauvres et de personnes vivant seules (45,1 %). Ces ménages ne sont que très rarement propriétaires (1%), du fait de leur âge, et plus souvent locataires dans le parc privé (70,8 %) que l'ensemble des ménages pauvres (39,9 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent fortement des prestations sociales (75,6 % du revenu disponible,

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



contre 46,7%), composées des minima sociaux (36,5%), des prestations familiales (21,2%) et logement (17,9 %), ainsi que des indemnités de chômage (11,7 % du revenu disponible).

Ce profil, minoritaire en Martinique puisqu'il représente 3,9 % des ménages pauvres, se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

La place que représente ces ménages insérés dans l'emploi parmi l'ensemble des ménages pauvres est relativement homogène sur tout le territoire martiniquais : 5,2 % dans la Cacem, 3,0 % dans l'Espace Sud et 3,2 % à Cap Nord.

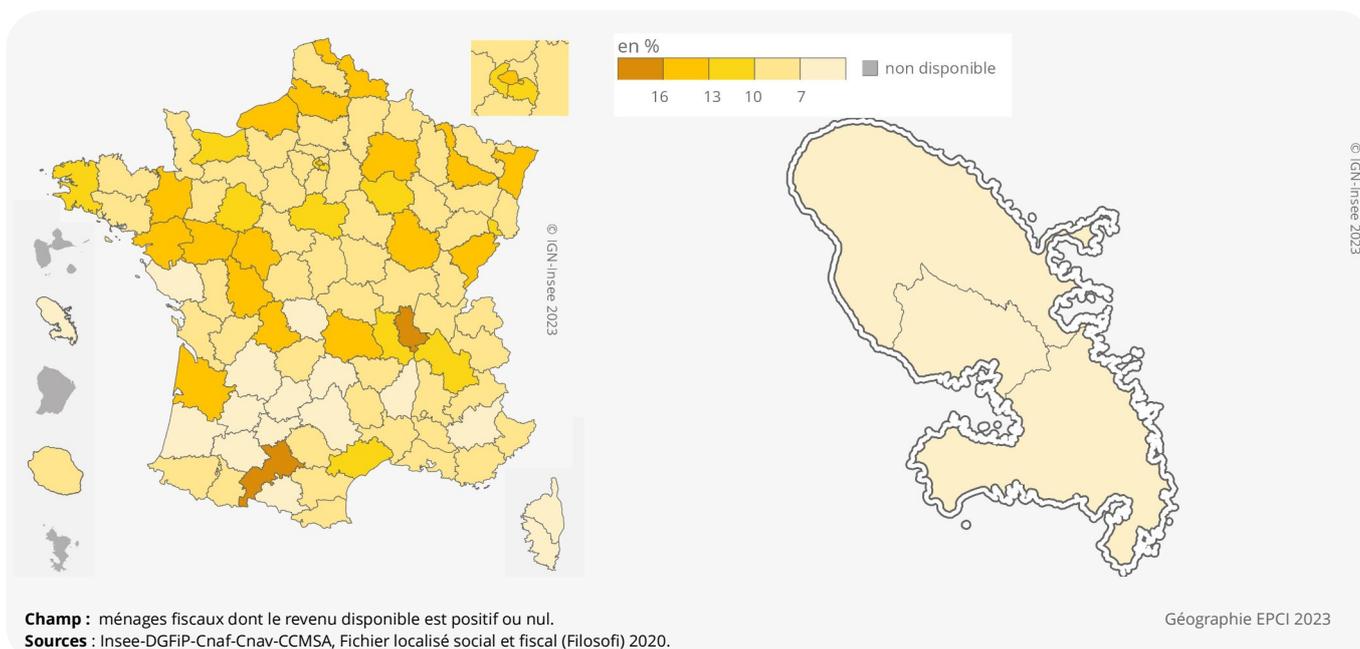
Cependant, leur répartition selon la composition du ménage l'est moins : les familles monoparentales sont particulièrement sur-représentées au sein de Cap Nord (près de six ménages

de ce profil sur dix, contre cinq dans le sud et quatre dans le centre).

La part des locataires du parc privé de ce profil est plus importante dans le centre (74,5%) que dans le sud et dans le nord (respectivement 68,9 % et 65,2 %).

Le niveau de vie médian de ce profil de ménages pauvres est légèrement plus élevé à Cap Nord (11 100 euros par an) que dans l'Espace sud (10 910), lui-même plus élevé que dans le centre (10 650). Cap Nord est aussi l'intercommunalité où les prestations sociales, dont près de la moitié de minima sociaux, pèsent le plus dans les revenus disponibles de ces ménages (80,2%).

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



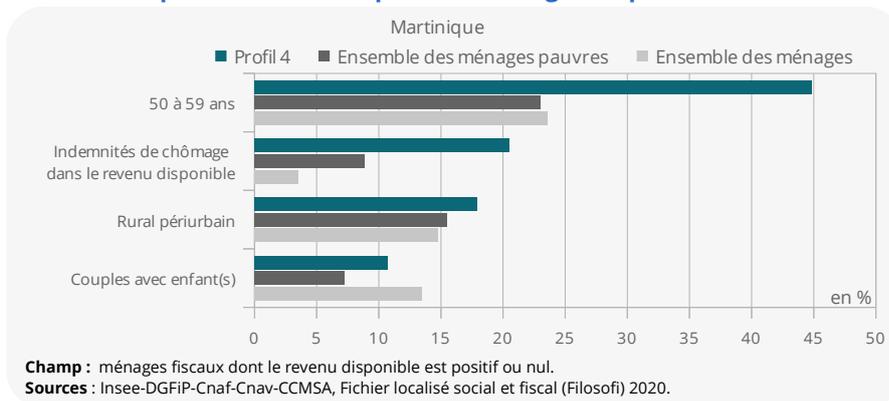
Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé, avec 44,9 % des ménages dont la personne de référence est âgée de 50 à 59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (10,7 % contre 7,2 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 9,2 % des enfants pauvres de la région.

Les indemnités de chômage occupent une part deux fois plus importante dans le revenu disponible des ménages de ce profil que pour l'ensemble des ménages pauvres de la région (20,5 % contre 8,8 %). Par ailleurs, ce profil rassemble plus d'indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...) que l'ensemble des ménages pauvres.

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**. En Martinique il représente un ménage sur huit (12,2 %). Cependant, à un niveau géographique plus fin, il existe une assez forte disparité entre les intercommunalités.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



Ce profil est en effet deux fois plus représenté dans le sud (16,1 % des ménages pauvres) que dans le centre (8,3%).

La part des ménages dont la personne de référence se situe dans la tranche d'âge de 50 à 59 ans est prépondérante dans les EPCI du sud (46,9 %) et du nord (45,6%). La tranche des 60 ans et plus est plus présente à la Cacem (42,1%).

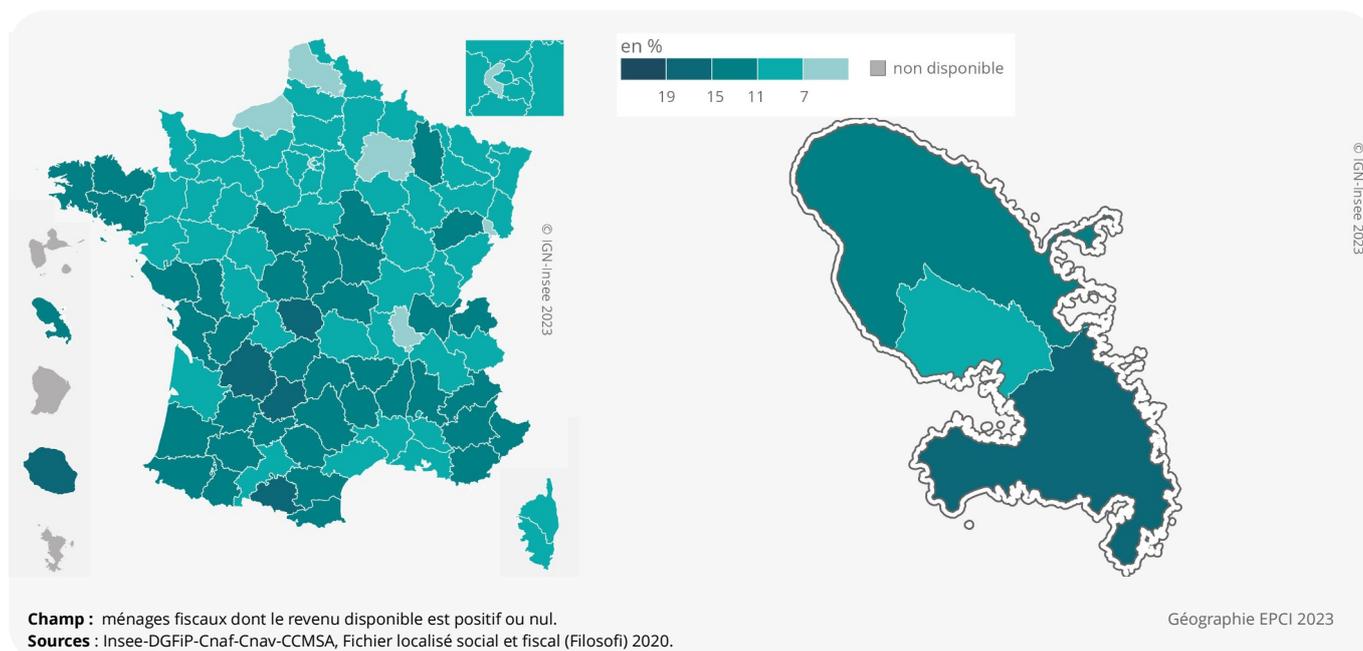
Plus de la moitié des ménages de ce profil est constituée de personnes seules, et ce sont le plus souvent des hommes.

Les couples sont surreprésentés dans ce profil par rapport à l'ensemble des personnes pauvres. Les familles monoparentales y sont plus présentes que les couples avec enfants : 16,3 % contre 10,7 %. Ces ménages ont plus fréquemment un seul enfant.

Les prestations sociales constituent la moitié des revenus de ce profil. La part des minima sociaux s'élève notamment à 43,1 % dans l'Espace Sud, 41,2 % à Cap Nord et 39,9 % à la Cacem, alors qu'elle est inférieure d'environ dix points pour l'ensemble des ménages pauvres. La part des prestations logement, plus orientées vers le soutien des ménages locataires, reste en revanche nettement inférieure.

En Martinique, à l'image des autres régions françaises, les ménages de ce profil ont le niveau de vie médian le plus faible. Il s'élève à moins de 8 180 euros dans l'Espace Sud, 8 410 à Cap Nord et 8 540 euros dans l'agglomération du centre.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



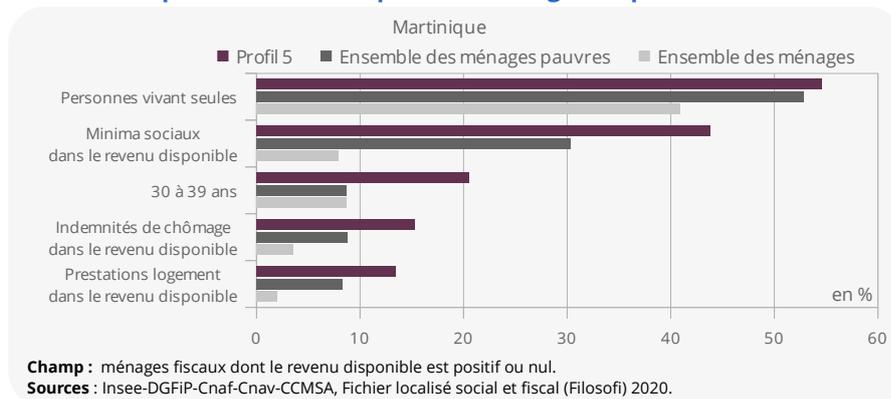
Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (20,5 % contre 8,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) ▶ **figure 6a**.

54,6 % des ménages sont des personnes occupant seules leur logement. Il s'agit majoritairement d'hommes, surreprésentés dans ce groupe (33,5 %) par rapport à l'ensemble des ménages pauvres (24,4 %), contrairement aux femmes vivant seules (21 % dans le profil contre 28,4 % dans l'ensemble). Ce profil rassemble aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) de telle sorte que 31,3 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (43,9 % contre 30,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (15,3 % contre 8,8 %) et des prestations logement (13,4 % contre 8,3%). Par ailleurs, 44,8 % de ces ménages déclarent des revenus nuls, voire négatifs.

▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ▶ **figure 6b**.

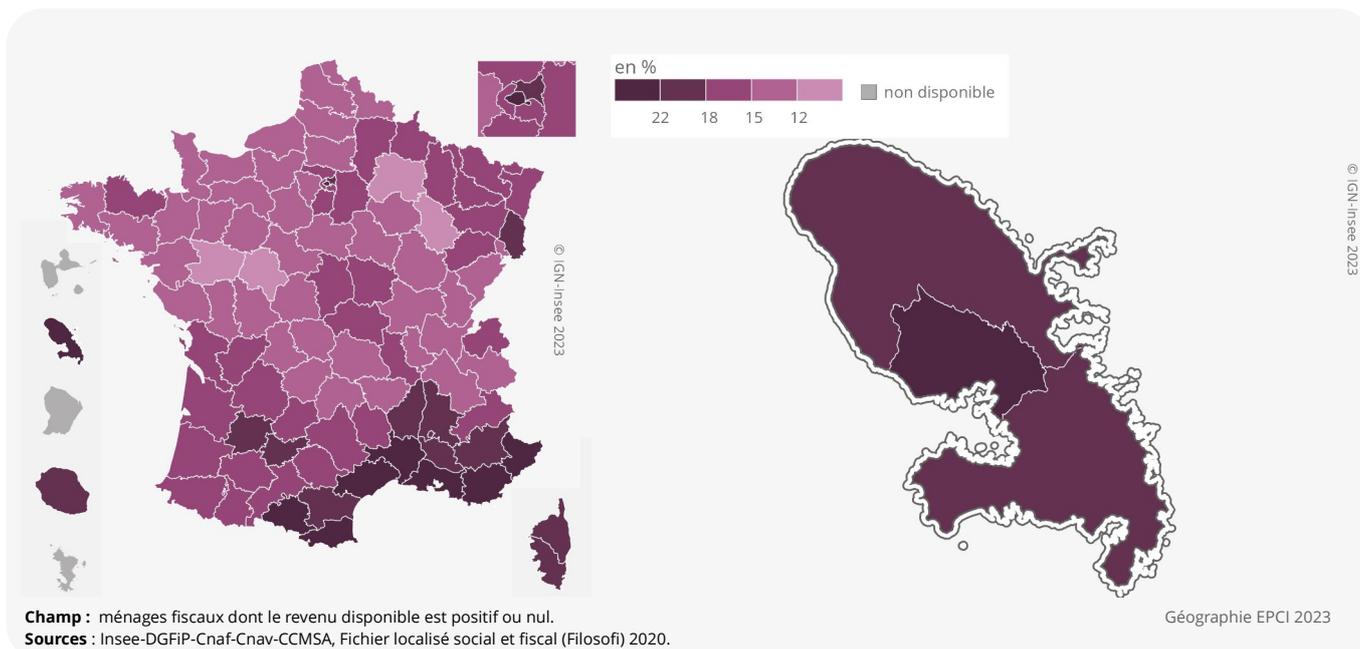
Il s'agit du deuxième profil de ménages pauvres majoritaires en Martinique (après les retraités), regroupant près d'un ménage pauvre sur quatre (23 %). A un niveau géographique plus fin, la présence de ce profil varie selon l'EPCI : il est plus présent sur le territoire de la Cacem (26,1%), que sur celui de l'Espace Sud (21,3 %) ou du Cap Nord (20,8 %).

C'est également au sein de l'agglomération du centre que ce profil de ménages pauvres concentrent le plus d'enfants (34 %). La décomposition du revenu de ces ménages pauvres est relativement homogène sur le territoire. La part des

minima sociaux est toutefois légèrement supérieure dans l'agglomération de l'Espace Sud, celle des prestations logement à la Cacem et celle des prestations familiales dans la collectivité de Cap Nord. Dans les trois territoires la part des revenus du travail est inférieure à celle des indemnités de chômage. L'Espace Sud affiche l'écart le plus marqué : 16 % pour la part relative aux indemnités de chômage et 13,9 % pour les revenus du travail.

Les ménages pauvres locataires du privé, détiennent le plus faible niveau de revenu médian (9 350 euros annuel), après les ménages propriétaires pauvres, non insérés dans l'emploi. Il varie peu entre les différents territoires.

▶ 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



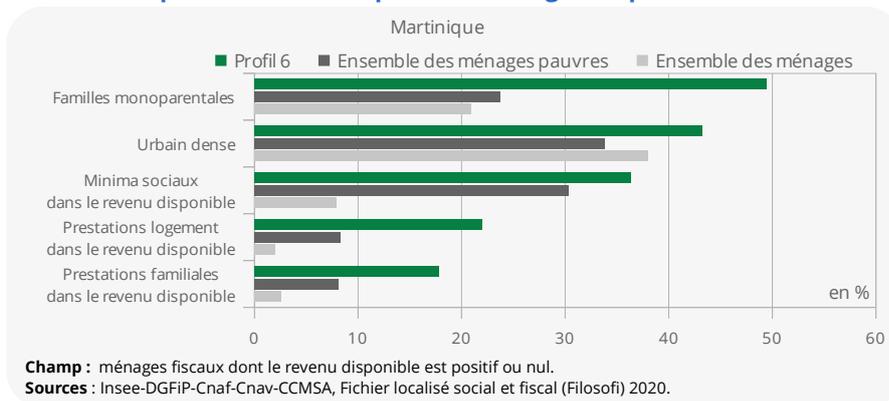
Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le dernier profil regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 27,1 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, (notamment monoparentales). Elles représentent 49,5 % des ménages de ce profil, contre 23,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ **figure 7a**.

En particulier les familles monoparentales avec 3 enfants et plus représentent 11,2% des ménages de ce profil, trois fois plus que l'ensemble des ménages pauvres et six fois plus que l'ensemble des ménages martiniquais.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région les revenus disponibles de ces ménages se composent à 36,4 % de minima sociaux (contre 30,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 17,8 % de prestations familiales (8,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 22,0 % de prestations logement (8,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres). A l'inverse, les revenus du travail ne représentent que 10,3 % des revenus disponibles (20,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France ▶ **figure 7b**. En Martinique, ce profil regroupe 12,5 % des ménages pauvres. Au niveau infra régional, la Cacem en concentre d'avantage (14,9 %, contre 11,3 % et 10,5 % dans le sud et le nord).

Les familles monoparentales sont plus fréquentes parmi les ménages pauvres de Cap Nord (53,0 %) et de l'Espace Sud (52,7%), que de la Cacem (45,5%), alors que les personnes vivants seules sont plus représentées dans le centre (39,8 % des ménages pauvres, contre 31,4 % dans le nord et 32,3 % dans le sud).

Les représentants de ces ménages sont majoritairement âgés de 50 à 59 ans. Ils sont 38,1 % à la Cacem, 35,5 % à Cap Nord et 34 % dans l'Espace Sud, contre 23 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Le niveau de vie médian de ce profil de ménages pauvres varie peu selon les EPCI martiniquais. Il s'élève à 10 450 euros par an, équivalent au revenu médian de l'ensemble des ménages pauvres.

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

